



Lettre aux parents

**La principale**

Téléphone

03 81 90 34 33

Fax

03 81 98 56 33

Mèl.

ce.0251556f@ac-  
besancon.fr

BART, le vendredi 6 avril 2018

2, rue du collège  
25420 - BART

Madame, Monsieur,

Vous avez sans doute entendu parler du vent de panique qui a gagné certains élèves du collège suite à un incident en course d'orientation.

Je tiens à vous tenir informés et à vous communiquer les résultats de l'enquête tels qu'ils m'ont été signifiés par la gendarmerie.

Le jeudi 5 avril, une classe de 6° est en course d'orientation. Un élève qui court avec son camarade (les élèves sont toujours par groupe de 2 ou 3), aperçoit 2 hommes au loin, l'un d'eux met la main à sa poche et sort un objet qui brille au soleil. L'élève prend peur et dit à son camarade « Vite, cours sans te retourner ils ont des couteaux ». Ils dévalent le chemin, croisent d'autres élèves à qui ils délivrent le même message d'alerte et tout le monde arrive très affolé au collège. Nous prévenons immédiatement la gendarmerie et entendons les élèves paniqués pour les rassurer et les calmer. La gendarmerie intervient rapidement et après avoir patrouillé autour du collège et entendu les élèves, se veut très rassurante.

La démarche de l'élève n'est pas à remettre en cause, il a fait ce qu'il fallait, pensant qu'il y avait danger.

Ce vendredi 6 avril, nous n'avons pas fait course d'orientation pour permettre aux dernières craintes de se dissiper et aux esprits de s'apaiser.

La course d'orientation est proposée au collège depuis très longtemps et il n'y a jamais eu d'accident à déplorer. Néanmoins, il est légitime de la part des parents de questionner la sécurité des élèves lors de ce genre d'exercice.

Tout d'abord, il faut préciser que les élèves de 6° ne vont pas dans le bois, ils suivent le sentier qui borde le Rupt, sauf pour 2 points dont le plus éloigné est sur le chemin qui va à la route, à 60m du pont sur le Rupt (ces 2 points seront désormais retirés du parcours). Ils ne traversent aucune route et sont toujours à moins de 2 minutes d'un professeur. Ils sont entre 24 et 30 sur un périmètre d'environ 1km.

Les élèves de 4° et 3° (les 5° ne font pas course d'orientation) s'engagent un peu plus dans le bois, mais ne vont en aucun cas en haut du Mont Bart, avec les mêmes consignes de sécurité que les 6°. Les enseignants donnent toujours un point de ralliement où les trouver et une heure limite de retour.

Les 4° et 3° sont, au plus loin, à 7 minutes du collège.

Dans tous les cas, une heure entière est réservée aux explications et consignes de sécurité qui sont rappelées avant chaque séance.



La course d'orientation fait partie du programme. C'est une activité proposée dans tous les collèges. Dont les objectifs sont l'autonomie et la responsabilisation. Elle fait l'objet d'un cahier des charges précis et documenté, strictement respecté par les enseignants du collège dont je réponds. Les professeurs d'EPS du Pays de Montbeliard sont régulièrement formés sur les activités de pleine nature (dont la course d'orientation) et le seront à nouveau les 23 et 24 avril.

Si vous avez des questions concernant cette activité, les professeurs d'EPS sont à votre disposition pour y répondre. N'hésitez pas à les contacter, ce sont vos interlocuteurs privilégiés pour tout éclaircissement concernant la réglementation et l'organisation.

Soyez certains, Madame, Monsieur, que la sécurité de nos élèves est au cœur de nos préoccupations et que nous ne leur proposerions pas des activités qui risqueraient de les mettre en danger.

Restant à votre disposition, recevez, Madame, Monsieur, mes très cordiales salutations.

La principale

Dominique ROLLET